

# FRANS PIETER VAN STAM

*Vrije Universiteit*

## Qui a composé la préface « A tous amateurs » de la Bible d'Olivétan de 1535 ?

---

Les travaux consacrés à l'établissement de la nouvelle édition de la correspondance de Calvin nous ont ramenés au mystère qui entoure l'identité de l'auteur de la célèbre préface au Nouveau Testament, « A tous amateurs de Jesus Christ et de son evangile », qui figure dans la Bible française d'Olivétan publiée par Pierre de Vingle en juin 1535<sup>1</sup>. Bien que le nom de l'auteur n'y apparaisse pas, pour bon nombre de spécialistes, il n'y a pas d'énigme : il doit forcément s'agir de Calvin. Si tel était bien le cas, nous aurions alors au moins fourni ce que l'on pourrait appeler une « case vide » assortie de références, dans notre édition des lettres de Calvin, dont le premier volume est paru chez Droz en 2004<sup>2</sup>.

L'hypothèse de la paternité de Calvin s'inscrit dans une longue tradition, étant donné que Théodore de Bèze lui attribuait cette préface en 1575. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, Eduard Reuss se prononçait en faveur de cette attribution, et le texte était intégré aux préfaces de Calvin, dans le neuvième volume des *Calvini Opera* en 1870<sup>3</sup>. L'attrait exercé par cette hypothèse est évident : alors que, pour plus d'un contemporain, l'*Institutio* de

Calvin en mars 1536 semblait sortir de nulle part, ce document fournissait un témoignage théologique détaillé rédigé de sa plume, probablement un peu plus de six mois avant qu'il ne compose la préface de son *Institutio*<sup>4</sup>.

Pourtant, j'ai depuis un certain temps des doutes quant à la paternité de Calvin. Je dois même admettre que j'ai initialement considéré Guillaume Farel comme étant le candidat le plus vraisemblable, puisqu'il a joué un rôle décisif dans l'attribution du projet de traduction au jeune Pierre Robert, dit Olivétan, pendant le synode vaudois de Chanforan dans les Alpes en septembre 1532<sup>5</sup>. De plus, Farel entretenait des relations étroites non seulement avec Olivétan<sup>6</sup>, mais aussi avec Pierre de Vingle, qui était l'éditeur de plusieurs de ses écrits<sup>7</sup>.

Alors, pourquoi Farel ne serait-il pas l'auteur de cette préface ? À mon avis, comme le texte ne présentait pas le style d'écriture de Calvin, Farel demeurait une alternative intéressante. Or, j'ai dû abandonner cette hypothèse dès que j'ai commencé à scruter le texte. En effet, il présente un indice selon lequel cette préface aurait été rédigée par le traducteur lui-même, c'est-à-dire Olivétan. Vers le milieu de l'ouvrage, il y a une référence certaine à sa traduction du Nouveau Testament : «lequel [nous] avons translaté le plus fidelement qu'il nous a esté possible selon la verité et propriété de la langue Grecque<sup>8</sup>». L'utilisation de la première personne du pluriel, formule de modestie, implique clairement que le traducteur a écrit la préface. En outre, la dernière partie de cette citation relative à «la propriété de la langue» est caractéristique de

l'attention qu'Olivétan, en tant que traducteur, voulait accorder aux idiotismes des langues de la Bible de même qu'au français. Dans une autre préface du même volume, il fait part de sa volonté «de tirer et desployer iceluy thresor hors des armoires et coffres ebraïques et grecz, pour, apres l'avoir entassé et empacqueté en bougettes françoyses [...], en faire ung present à toy, o paovre eglise [...]»<sup>9</sup>. Nous ne connaissons aucune remarque de cette nature chez Calvin avant 1542.

Qui plus est, Calvin n'était pas un traducteur, même si, d'après sa lettre de septembre [1535] à [...], il envisageait de servir de correcteur pour une édition révisée du Nouveau Testament d'Olivétan<sup>10</sup>. Comment aurait-il trouvé le temps de participer en tant que traducteur à un projet aussi vaste, alors qu'il était à Paris et qu'il voyagea ensuite à travers la France (Paris, Angoulême, Nérac, Orléans), passant de Strasbourg à Bâle, où il vécut en réclusion afin de terminer la rédaction de son *Institutio*, ce qui doit avoir occupé presque tout son temps pendant ces années? De plus, comment Olivétan et Calvin auraient-ils pu rester en contact, alors qu'Olivétan vivait dans le canton de Vaud, dans une commune isolée des hautes Alpes italiennes? Il décrit d'ailleurs ainsi sa solitude dans ces montagnes : «ayant jà longuement trainé ce joug tout seul, ay esté contreinct entre ces montaignes et solitudes user tant seullement de maistres muetz, cest à dire livres, veu que ceulx de vive voix par vostre moyen me defailloient<sup>11</sup> ». Nous devons donc conclure que toute participation de Calvin à la traduction de la Bible française d'Olivétan avant juin 1535 doit être considérée comme virtuellement impossible.

Deux arguments semblent cependant réduire la portée de ce raisonnement. Premièrement, la Bible d'Olivétan comporte bien une préface – ou plutôt un faux privilège d'impression – rédigée par Calvin. Ainsi, s'il y en a une, pourquoi n'y en aurait-il pas deux? Le texte latin *Ioannes Calvinus cesaribus [...]* a été imprimé au verso de la page de titre<sup>12</sup>. Un texte en latin dans une Bible française destinée aux gens du peuple pourrait sembler un peu inattendu, mais compte tenu de la valeur surtout légale d'un tel privilège, il n'est pas inapproprié. Sa présence au verso de la page de titre peut être considérée comme une indication supplémentaire que Calvin s'est joint au projet au dernier moment, puisque les feuillets préliminaires étaient généralement réservés pour la fin.

Le second argument contre mon raisonnement est plus difficile à contrer : si Olivétan est l'auteur de la préface « A tous amateurs », pourquoi une version légèrement modifiée de celle-ci apparaît-elle sous le nom de Calvin en 1543, cinq ans après la mort inattendue de son cousin<sup>13</sup> ?

Dans ce qui suit, je vais d'abord fournir d'autres arguments en faveur de l'attribution de la rédaction de la préface « A tous amateurs » à Olivétan. Puis, je vais tenter d'éclairer les circonstances dans lesquelles la préface d'Olivétan a pu paraître en 1543 sous le nom de Calvin en décrivant le rôle que les imprimeurs de Genève ont pu jouer dans cette publication.

En premier lieu, nous devons identifier les écrits d'Olivétan qui sont pertinents pour notre démonstration. C'est peu<sup>14</sup>, mais c'est peut-être suffisant. Tout d'abord, il y a deux préfaces de la Bible d'Olivétan dont

les titres font référence à son activité de traducteur, c'est-à-dire « L'humble et petit translateur » et l'« Apologie du translateur »<sup>15</sup>. De plus, il y a *L'Instruction des enfans*<sup>16</sup> d'Olivétan, un manuel *in-octavo* de 152 pages, basé sur les textes religieux et destiné à l'apprentissage du français. Je pense que nous devons considérer la possibilité qu'Olivétan l'ait imprimée pour les Vaudois, qui parlaient un dialecte sinon une langue assez différente de la sienne, afin de les aider à mieux comprendre leur Bible française. Nous verrons que ce manuel est important pour nous à plus d'un titre.

1. Examinons d'abord les arguments externes en faveur de la paternité d'Olivétan. *La Bible Qui est toute la Sainte escripture* contient six préfaces : celle que nous avons déjà mentionnée, écrite en latin et rédigée, comme le précise le titre, par Calvin<sup>17</sup>; les deux préfaces suivantes, que leurs titres associent à Olivétan; puis, une introduction à l'Ancien Testament, dont l'auteur se dissimule derrière les lettres « V.F.C. »; et, finalement, deux autres préfaces : une introduction aux *Apocrypha*<sup>18</sup> et une introduction au Nouveau Testament. La plupart des spécialistes s'accordent aujourd'hui pour reconnaître que les initiales « V.F.C. » sont celles de Wolfgang Fabricius Capiton. Cette hypothèse est appuyée par le fait que Capiton avait été le professeur d'hébreu d'Olivétan à Strasbourg; il était considéré comme un expert de l'exégèse de l'Ancien Testament et une autorité en matières de traditions rabbiniques<sup>19</sup>. Il est hors de question de considérer Calvin comme l'auteur de ce texte<sup>20</sup> : son arrivée à Bâle au début de 1535 lui laissa seulement quelques mois pour apprendre l'hébreu avec Sebastian Münster, alors que la préface témoigne d'une connaissance approfondie de

l'hébreu et des traditions rabbiniques et qu'elle comporte des citations du *Talmud* et du *Sefer Mitswot Gadol*<sup>21</sup>.

Une solution peut être proposée pour les deux préfaces anonymes qui restent : quoi de plus évident qu'Olivétan soit également l'auteur de celles-ci ? Ce genre d'introductions était habituellement rédigé par le traducteur<sup>22</sup>. On peut y relever la constante suivante : à moins que les noms des auteurs soient explicitement mentionnés, on doit assumer que l'auteur est le traducteur, donc Olivétan dans ce cas-ci. Le fait que deux préfaces fassent référence à Olivétan comme auteur dans leurs titres ne fait que conférer plus de poids à cette hypothèse. Les deux paratextes sont en fait composés par Olivétan en sa qualité de traducteur, et elles illustrent et expliquent ses méthodes de traduction. L'hypothèse selon laquelle toutes les préfaces sans nom sont du traducteur est étayée par le fait que cette Bible contient d'autres pièces (un poème, deux aphorismes latins et une lettre) qui portent tous le nom de leur auteur<sup>23</sup>. Il y a un autre poème anonyme, que l'on peut encore attribuer à Olivétan presque avec certitude, parce que, comme un acrostiche, il révèle le nom des gens qui ont encouragé cette traduction de la Bible : « Les Vaudois peuple evangelique ont mis ce thresor en public<sup>24</sup> ». Si cette logique est correcte, alors Olivétan est l'auteur des préfaces anonymes, incluant « A tous amateurs »<sup>25</sup>.

2. La préface « A tous amateurs » renvoie à une séquence d'événements bibliques qui, jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, était appelée *Heilsgeschichte*<sup>26</sup>. Cette théorie historique du salut inclut la création de l'homme à l'image de Dieu et à sa ressemblance, la chute de l'homme, son rejet de la révélation de Dieu dans la nature, son exclusion de

la Révélation spéciale de Dieu à Israël, la situation totalement désespérée de l'homme et, finalement le salut de l'homme par le Christ tel qu'annoncé dans l'Ancien Testament. «A tous amateurs» utilise cette théorie de façon abondante et minutieuse, à un degré rarement rencontré avant le XIX<sup>e</sup> siècle. Son pouvoir d'attraction est évident : elle essaie de contrebalancer une conception de l'histoire du monde qui serait guidée par un destin aveugle. C'est peut-être la raison pour laquelle certains spécialistes l'ont attribuée avec enthousiasme à Calvin, déclarant même qu'elle fournit la première esquisse de la théologie de Calvin<sup>27</sup>.

Une telle interprétation soulève la question de l'absence de ce filon de raisonnement dans l'*Institutio* de Calvin. Ce texte développe la ligne de pensée suivante : la connaissance de Dieu et de l'homme en corrélation<sup>28</sup>, l'exposé du Décalogue, l'explication du credo apostolique et celle du Notre Père, des sacrements et de la liberté chrétienne. Bien que l'un n'exclue pas l'autre, cette différence dans la présentation de deux textes écrits à peu près au même moment est frappante. De façon encore plus concluante, les pages finales de *L'Instruction des enfans* d'Olivétan contiennent une section qui reflète précisément le raisonnement présent dans «A tous amateurs». Je dispose en caractères italiques quelques mots-clés dans ce segment de *L'Instruction des enfans* extrait du texte de 1533 :

Les dessus dictz livres enseignent cecy : Qu'il est un Dieu tout puissant, tout sage et tout bon, lequel par sa puissance, sagesse et bonté *a faict toutes choses.*

*Qu'il a formé Adam à son image et similitude;* mais que *par l'envie du diable et desobeissance du dict Adam*

*peché est entré au monde et que nous sommes tous en Adam et par Adam pecheurs.*

Que *Christ a esté promis aux pères*, lesquelz ont receu la Loy, affin que par icelle congnoissans leurs pechez et insuffisance, desirassent l'advenement de Christ pour satisfaire de leurs pechez et accomplir la Loy par iceluy.

Que Christ est nay en temps constitué de Dieu, son Père, c'est assavoir, lors que toute iniquité abondoit. Et non point pour les bonnes oeuvres d'aucun (car tous estoient pecheurs), mais affin que comme veritable il nous feist grace et misericorde.

Que *Christ est nostre vie, voye, verité, paix, justice, pasteur, advocat, sacrifice et sacrificateur, lequel est mort pour le salut de tous* et resuscité pour nostre justification. Le jugement duquel les infideles doyvent craindre et les bons attendre la vie eternelle<sup>29</sup>.

Une telle ressemblance vient appuyer la paternité d'Olivétan pour la préface « A tous amateurs ».

3. Une autre particularité de l'ouvrage d'Olivétan se trouve dans les traits d'union utilisés dans l'introduction pour clarifier le sens des mots hébreux. Dans sa préface « Apologie du translateur », il déclare : « nous avons usé aucunesfoys d'une certaine virgule entre aucuns motz propres, affin de mieulx discerner l'etymologie et denoter que le nom est composé de deux motz, comme Ben-iamin, c'est à dire : Filz de la dextre<sup>30</sup> ». En 1533, l'utilisation des accents était un phénomène nouveau<sup>31</sup>. Il est intéressant de noter que l'édition de *L'Instruction des enfans* d'Olivétan de 1533 contient à la fin du volume une lettre de clôture de l'imprimeur-libraire Pierre de Vingle, dans laquelle il s'excuse de ne pas pouvoir suivre la volonté d'Olivétan sur ce plan « par faute de caracteres qui n'avoit presentement<sup>32</sup> ». Néanmoins, le manuel de français d'Olivétan contient

deux traits d'union dans les noms propres hébraïques «Bar-nabas» et «Beth-el»<sup>33</sup>. Il suffit de feuilleter la Bible d'Olivétan pour trouver plusieurs exemples de cet usage. Ainsi, il est significatif que la préface «A tous amateurs» contienne un trait d'union, qui apparaît dans le nom hébreu «Melchi-zedek»<sup>34</sup>.

4. Mentionnons enfin un dernier détail avant de passer à la prochaine étape. Olivétan aime utiliser certaines qualités des personnages de l'Ancien Testament pour décrire le comportement de Jésus. Voici un premier exemple, très court, tiré de «L'humble et petit translateur», et un second, plus développé, extrait de «A tous amateurs». S'étant référé à Jésus, il soulève la question : «Ne le congnois tu point? C'est ton frere comme le pitoyable Joseph : ne se peult plus contenir qu'il ne se donne à congnoistre à toy; c'est ton amy tel que Jehonathan, le plus parfaict, constant et entier que tu aye jamais eu». Dans «A tous amateurs», le passage suivant établit le même parallèle étroit entre le «pitoyable Joseph» et Jésus :

Cestuy est Izahak, le filz bien aymé du pere [...]; c'est le vigilant pasteur Jakob, ayant si grand soing des brebis qu'il a en garde; c'est le bon et pitoyable Joseph, qui en sa gloire n'a point eu honte de recongnoistre ses freres, quelque humbles et abjectz qu'ilz feussent; c'est le grand sacrificateur et evesque Melchi-zedek [...]; c'est le souverain legislateur Moseh [...]; c'est le fidele capitaine et guide Jehosua pour nous conduire en la terre promise; c'est le noble et victorieux roy David assubjectissant à sa main toute puissance rebelle; c'est le magnifique et triumphant roy Salomoh, gouvernant son regne en paix et prosperité; c'est le fort et vertueux Samson, qui par sa mort à acablé tous ses ennemys<sup>35</sup>.

Tous ces extraits suggèrent qu'Olivétan serait l'auteur de la préface «A tous amateurs»<sup>36</sup>.

Revenons à présent à l'édition de 1543 et aux *Deux epistres*. Dans cette édition, la préface «A tous amateurs» d'Olivétan a été réintitulée *Jesus Christ a la fin de la loy* et a été imprimée sous le nom de Calvin. C'est le premier texte dans un livret intitulé *Deux epistres*. La page de titre porte les noms de Calvin et Viret<sup>37</sup>.

Faisons d'abord état de quelques faits relatifs à cette publication. En 1538, après la mort d'Olivétan, Calvin hérita de l'essentiel de l'imposante bibliothèque d'Olivétan<sup>38</sup>. Il est aussi possible que Calvin se soit lui-même considéré comme l'héritier spirituel d'Olivétan. Le but de cette collaboration entre Calvin et Viret était d'offrir du support aux amis évangéliques, spécialement les Vaudois, qui étaient l'objet de persécution. Il est clair que le texte «A tous amateurs» d'Olivétan était supposé remplir un tel rôle. En fait, toutes ses préfaces de *La Bible qui est toute la sainte escripture* accordaient leur appui aux martyrs vaudois<sup>39</sup>. La contribution de Viret aux *Deux epistres* était une édition légèrement revue de son *Epistre consolatoire*, publiée à l'origine en 1541 et consacrée au même sujet<sup>40</sup>.

Dans les *Deux epistres*, cependant, le texte de la préface «A tous amateurs» est légèrement modifié. L'un de ces changements est révélateur, parce qu'il supprime la divulgation que nous avons déjà mentionnée de l'identité d'Olivétan à titre de traducteur, y substituant une annonce plus générale de la tâche des Apôtres, qui consiste à mettre par écrit le témoignage du Nouveau Testament. Comparons les deux passages :

- *A tous amateurs* :

«[...] reconciliée à Dieu. Ainsi qu'il est pleinement contenu et appertement démontré au livre qui s'ensuyt [le Nouveau Testament], lequel avons translaté le plus fidelement qu'il nous a esté possible [...]. Et se nomme ledict Nouveau Testament»<sup>41</sup>.

- *Deux epistres* :

«[...] reconciliée à Dieu. Pour laquelle chose declarer le Seigneur Jesus, qui en estoit le fondement et la substance, a ordonné ses apostres, ausquelz il a donné la charge et le mandement de publier sa grace par tout le monde. Or, les apostres l'ont reduicte par escrit [...]. Tout ce recueil se nomme le Nouveau Testament».

Ce changement démontre clairement que Calvin n'était pas l'un des traducteurs de la Bible française d'Olivétan.

Après l'édition de la Bible française de Vingle en 1535, la préface anonyme «A tous amateurs» a reparu dans deux éditions du Nouveau Testament imprimées à Genève : l'édition de Jean Girard en 1536 et celle de 1538 par Jean Michel. Toutefois, lorsque Girard republia son Nouveau Testament en 1539, «A tous amateurs» n'y fut pas intégré. À ce moment, Calvin avait déjà quitté Genève pour Strasbourg. Dans une réédition presque identique du Nouveau Testament de Girard en 1543, alors que Calvin était de retour dans la ville, la préface manque encore<sup>42</sup>. Pourtant, c'est précisément au cours de cette année que les *Deux epistres*, incluant le texte de «A tous amateurs», ont été publiées pour la première fois sous le nom de Calvin par Girard<sup>43</sup>.

Les éléments rassemblés jusqu'ici semblent indiquer que l'inclusion ou l'exclusion de « A tous amateurs » relevait surtout de la décision des éditeurs. Dans les années 1544-1552, Jean Girard était le principal éditeur de Calvin<sup>44</sup>. En 1546, il publiait une Bible avec une préface nouvellement rédigée par Calvin. En 1551, cependant, il allait revenir à la préface inchangée « A tous amateurs ». Et l'année suivante, un autre imprimeur de Genève, Philibert Hamelin, incluait dans sa Bible à la fois la préface nouvellement composée par Calvin et la version inchangée<sup>45</sup>. Dès qu'un auteur avait transmis un tel document à l'éditeur, il était ni plus ni moins considéré comme la propriété de l'imprimeur.

Ceci est confirmé par la rivalité qui existait à Genève entre les imprimeurs Girard et Michel<sup>46</sup>, laquelle se répercute à son tour dans la rivalité entre Farel et Calvin après leur bannissement de Genève<sup>47</sup>, d'une part, et dans celle de leurs successeurs à Genève, Antoine Marcourt et Jean Morand<sup>48</sup>, d'autre part. L'imprimeur Michel, qui avait récupéré le matériel typographique de Pierre de Vingle<sup>49</sup>, avait transféré l'imprimerie de Neuchâtel à Genève<sup>50</sup>, arrivant là-bas, de façon inopportune, en compagnie de Marcourt. Ceci le plaça dans le camp des opposants de Farel et Calvin. Calvin ne le choisit jamais comme imprimeur de ses écrits ni ne lui permit de les imprimer, tandis que Michel publia presque tous les livres de Marcourt, de même que le corpus de Vingle au complet.

Dans l'autre camp à Genève, on trouve l'imprimeur Jean Girard. Il appartenait initialement au mouvement vaudois, comme son ami à Genève, Antoine Saulnier, qui était à la tête du parti pro-Calvin-Farel de l'endroit.

Il était celui qui, avec Farel, avait réussi à convaincre les Vaudois, au synode de Chanforan de 1532, de faire confiance à Olivétan pour entreprendre une nouvelle traduction de la Bible en français<sup>51</sup>. En juin 1539, la rivalité entre ces deux imprimeurs atteignit un sommet. Michel demanda au Conseil de Genève la permission de publier la Bible française. Quelques mois plus tard, Girard requit la même autorisation. Le Conseil chargea les deux imprimeurs de régler cette affaire entre eux<sup>52</sup>. Ils échouèrent évidemment, puisque le Conseil finança ultérieurement le projet dispendieux de chacun des deux imprimeurs<sup>53</sup>.

À l'été 1543, année de la publication des *Deux epistres*, Calvin était à Strasbourg avec Farel dans le but d'évangéliser la ville de Metz, lorsqu'il reçut une lettre alarmante de ses collègues à la maison : «dès que certains imposteurs eurent remarqué votre absence, ils s'empressèrent de déclarer leur intention de publier quelque chose»<sup>54</sup>. L'aspect le plus provocateur semble avoir été l'intention de l'éditeur de mettre le nom de Calvin sur la page de titre afin de «promouvoir les ventes». Les collègues de Calvin l'assurèrent qu'ils avaient déjà logé une plainte auprès du Conseil de Genève<sup>55</sup>. Il s'avère que l'imprimeur Jean Michel projetait un Nouveau Testament en français avec de nouveaux titres de chapitres et le nom de Calvin sur la page de titre. Ainsi cette rivalité connue refaisait encore surface. Le Conseil, après avoir entendu Calvin et ses collègues, décida d'accorder à Michel la permission de publier son Nouveau Testament, mais à une condition : il devait supprimer les noms de Genève et de Calvin. En dépit de cette condition, cependant, il semble y

avoir existé un Nouveau Testament, ou une copie de cette édition, imprimée par Michel avec le nom de Calvin sur la page de titre. Inutile de dire que Girard mit aussi le nom de Calvin sur la page de titre au cours des années suivantes<sup>56</sup>.

Ainsi, l'on pourrait conclure que, si les décisions du Conseil de Genève étaient parfois négligées pour des raisons commerciales, vers 1543, Calvin était en mesure de garder un œil sur les imprimeurs et de s'assurer que son nom ne soit pas utilisé sans son consentement. Dans le cas de la publication de la préface « A tous amateurs » sous le nom de Calvin et des *Deux epistres* de Viret, nous devons assumer qu'après que la plus flagrante mention ait été enlevée du texte original d'Olivétan, Calvin considérait que ce texte était alors – à un degré suffisant – sien. Pour une si bonne cause, il n'était pas contre l'idée de permettre l'utilisation de son nom sur la page de titre d'une préface qui avait été initialement de la plume d'Olivétan.

Traduit de l'anglais par VIRGINIE DUFRESNE

### Notes

1. *LA BIBLE Qui est toute la Sainte escripture. En laquelle sont contenus, le Viel Testament et le Nouveau, translatez en Francoys. Le Vieil, de Lebrieu : et le Nouveau du Grec*, Neuchâtel, Pierre de Vingle, 1535, aai-aaai r°.
2. Ioannis Calvini, *Epistolae, Vol. I (1530 – sep. 1538)*, Cornelius Augustijn, Frans Pieter van Stam *et al.* (éd.), Genève, Droz, 2005 (*Opera Omnia, Series VI. Epistolae*). Ep. 21, p. 112, est un exemple de case vide, alors que la lettre a reçu un chiffre (21), mais le texte lui-même sera fourni dans un autre volume de la correspondance.

3. Eduard Reuss, *Fragments littéraires et critiques relatifs à l'histoire de la Bible française*, Genève, Slatkine, 1979 [réimpression d'articles de 1851 à 1857], p. 260; Bèze en fournit une traduction latine dans son édition des *Epistolae et responsa* de Calvin (Genève, 1575), p. 393-400.
4. D'après son colophon, la Bible d'Olivétan parut le 4 juin 1535. La préface du Nouveau Testament «A tous amateurs» a dû être complétée des mois auparavant. La préface de Calvin à son *Institutio* est datée du 23 août 1535.
5. G. Gonnet, «Le premier synode de Chanforan de 1532», *Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme français*, n° 109, 1953, p. 201-221, et Gabriel Audisio, «Pourquoy une bible en français pour les Vaudois?», dans *Olivétan, traducteur de la Bible. Actes du colloque Olivétan, Noyon, mai 1985*, Georges Casalis et Bernard Roussel (dir.), Paris, Éditions du Cerf, 1987, p. 117-137.
6. Dans son «Apologie du translateur», Olivétan mentionnait Guillaume Farel, Pierre Viret et Antoine Saulnier sous des pseudonymes; voir le titre qui précède ce texte dans *La Bible qui est*, iii r° : «Le translateur à ses freres fideles en nostre Seigneur : Hilermne Cusemeth, Cephas Chlorotes et Antoine Almeutes». Il écrit plus loin à propos de Farel et Viret (les citations suivantes sont également révélatrices du style caractéristique d'Olivétan) : «[...] vous [...] m'avez tant prié, sollicité, importuné et quasi adjuré, qu'ay esté constreinct à entreprendre ceste si grande charge, laquelle certes toy, Cusemeth [Farel], et Chlorotes [Viret] eussiez peu faire trop mieulx que moy, si Dieu vous eust voulu permettre et donner le loysir et qu'il ne vous eust appellé à plus grand chose, asçavoir pour semer le pur grain de sa parolle en son champ fructueux et arroser et faire verdoyer son delicieux verger de Eden».
7. Eugénie Droz, «Pierre de Vingle, l'imprimeur de Farel», dans *Aspects de la propagande religieuse*, Eugénie Droz, Gabrielle Berthoud et al. (dir.), Genève, Droz, 1957, p. 73-76.
8. Dans ce contexte, le pronom «nous» doit être considéré comme un pluriel de modestie.
9. *La Bible qui est*, II r°.
10. Dans la lettre de Calvin du 11 septembre [1535], il déclare qu'il attend pour commencer à corriger le Nouveau Testament d'Olivétan; *Correspondance* VI/1, p. 115-118 (ep. 22). Seule l'année 1535 est appropriée dans ce cas, parce que Calvin se réfère à un «senio», ce qui dans le langage typographique désigne un cahier de six feuillets de l'édition imprimée. De plus, dans une de ses préface à sa Bible, Olivétan fait référence à trois hommes qui l'ont encouragé, supporté et guidé dans le cadre de son travail de traducteur de la Bible : Farel, Viret et Saulnier;

voir la note 6. Si Calvin avait été l'un de ses principaux collaborateurs, on se serait attendu à ce que son nom figure dans cette liste.

11. *La Bible qui est*, [v] v°.
12. *La Bible qui est*, I v°. Nous ne disposons d'aucun texte de Calvin en français avant 1536.
13. Olivétan est décédé lors d'un séjour en Italie en 1538, dans des circonstances inconnues, peut-être un meurtre. Voir *Correspondance VI/1*, p. 183 (ep. 34).
14. Le seul petit morceau de papier où figure l'écriture manuscrite d'Olivétan est sa lettre aux gouverneurs de Neuchâtel. Dans *Documents inédits sur la Réformation dans le Pays de Neuchâtel* (Neuchâtel, Archives de l'État, 1909, p. 521-523 (n° 165)), Arthur Piaget l'a publiée et datée de 1531 : cette année-là, Olivétan (signant cette lettre Louis Olivier) y travaillait comme instituteur. Olivétan déclarait dans cette lettre qu'il vivait pauvrement : « ne sachant sur qui seront faictz les dits despens, attendu que telz ma pauvreté ne pourroit porter », et : « [...] veu aussy que je suys pour le present de toute chose destitué et que l'yver aproche ». Cette information est d'autant plus surprenante qu'à sa mort, il s'avéra qu'il avait possédé une importante collection de livres, dans les faits l'une des plus imposantes bibliothèques du XVI<sup>e</sup> siècle ; voir l'inventaire, qui ne mentionne qu'une partie des livres, dans A.-L. Herminjard, *Correspondance des Réformateurs dans les pays de langue française* 6, p. 13-27 (ep. 816), et Jean-Claude Dony, « La bibliothèque d'Olivétan », dans *Olivétan, traducteur de la Bible*, ouvr. cité, p. 93-106. Il est probable qu'Olivétan ait acheté ses livres avec l'énorme somme d'argent que les Vaudois amassèrent pour la traduction de la Bible en français (500 écus d'or!) ; voir Herminjard 2, p. 452-453 (ep. 393) : « Ad typographum [=Pierre de Vingle] dati sunt quingenti aurei nummi [...] ut quam poterit brevissime imprimatur ». Calvin hérita d'une part considérable des livres d'Olivétan. Les lettres d'Olivétan ont peut-être été délibérément détruites. Il correspondait avec Calvin, Farel, Fabri, Saulnier, Viret et al., et toutes ces lettres sont perdues. Pourquoi?
15. *La Bible qui est*, resp. ii r°-v° (datée du 12 février 1535) et iii r° - v v°.
16. Il en existe deux éditions, l'une de 1533 à Genève, imprimée par Pierre de Vingle, et une autre en 1537, imprimée par Jean Gérard à Genève ; voir Francis M. Higman, *Piety and the People. Religious Printing in French, 1511-1551*, Aldershot, Scholar Press, 1996, « St Andrews studies in Reformation History », p. 335, et Gabrielle Berthoud, « L'édition originale de *L'Instruction des enfans* par Olivétan », *Musée neuchâtelois*, n° 24, 1937, p. 70-79. Au lieu de son nom, Olivétan utilisait le pseudonyme Belisem d'Utopie. À l'époque où il préparait son édition de 1533,

il vivait déjà parmi les Vaudois dans les Alpes. Pour cet article, j'ai utilisé l'édition de 1537.

17. Voir le texte dans *Correspondance* VI/1, p. 105-113 (ep. 20).
18. *La Bible qui est*, AAAi v°.
19. Achim Detmers, *Reformation und Judentum. Israel-Lehren und Einstellungen zum Judentum von Luther bis zum frühen Calvin*, Stuttgart, Kohlhammer, 2001, «Judentum und Christentum 7», p. 268-276. Capiton avait aussi connu Farel et d'autres réfugiés français dans les années 1525-1528 alors qu'ils étaient à Strasbourg, et il est significatif qu'il se soit rendu à Berne pour le premier synode de l'église réformée vers 1532 (voir Reinhard Bodenmann).
20. D'autres résolutions des initiales «V.F.C.» ont été proposées : «Votre frère Calvin» et «Viret, Farel, Calvin».
21. On ne sait à peu près rien de François Vatable, professeur d'hébreu de Calvin à Paris (voir Peter G. Bietenholz et Thomas B. Deutscher, *Contemporaries of Erasmus. A Biographical Register of the Renaissance and Reformation*, Toronto, University of Toronto Press, vol. 3, 1987, p. 379).
22. Pour des exemples, voir les deux introductions dans le Nouveau Testament de Jacques Lefèvre, 2 vol. (Paris, Simon de Colines, 1523).
23. Voir *La Bible qui est*, resp. vii v° (Bonaventure Des Périers), ooi r° (Des Périers et Hugues Sureau du Rosier), rri r° (Matthieu Gramelin = Thomas Malingre).
24. Les premiers vers de ce poème se lisent comme suit : «Lecteur entends, si yerité adresse/ viens donc ouyr instantment sa promesse/ et yif parler, lequel en excellence».
25. L'autre introduction, celle des *Apocrypha*, a été attribuée à Olivétan par Eduard Reuss, qui a publié une étude approfondie de la Bible d'Olivétan (E. Reuss, *Fragments littéraires*, ouvr. cité, p. 270).
26. Friedrich Mildenerger, «Heilsgeschichte», dans *RGG*, 4<sup>e</sup> édition, vol. 3, Tübingen, 2000, p. 1584-1586.
27. Wilhelm H. Neuser, «The First Outline of Calvin's Theology: the Preface to the New Testament in the Olivétan Bible of 1535», *Koers. Bulletin for Christian Scholarship*, n° 66, 2001, p. 1-38.
28. On ne doit pas négliger le contraste entre la phrase d'ouverture de l'*Institutio* de Calvin de 1536 («Nearly the whole of sacred doctrine consists in these two parts : knowledge of God and of ourselves») et cette remarque de «A tous amateurs» : «Car ceste est la vie eternele : congnoistre ung seul, vray Dieu et celuy que il a envoyé, Jesus

Christ, auquel il a constitué le commencement, le moyen et la fin de nostre salut».

29. Olivétan, *Instruction des enfans*, Genève, Jean Gérard, 1537, p. 140-141.
30. *La Bible qui est*, iiiii r°.
31. Jean-François Gilmont, «La fabrication et la vente de la Bible d'Olivétan», *Musée neuchâtelois*, n° 22, 1985, p. 218-220 : «L'orthographe nouvelle».
32. G. Berthoud, «L'édition originale de l'*Instruction des enfans*», art. cité, p. 71.
33. [Olivétan], *L'Instruction des enfans*, p. 95 et 99.
34. *La Bible qui est*, aaii v°.
35. *La Bible qui est*, resp. ii v° et aaii v°.
36. Une preuve supplémentaire peut être obtenue dans les préfaces en étudiant des thèmes comme l'appel d'Olivétan à la résistance (alors que dans sa préface à son *Institutio*, Calvin insiste sur l'obéissance), l'accent mis sur les souffrances des Vaudois («pauvre peuple»), son usage répété de la formule d'adresse «Chrétiens et chrétiennes,» *etc.*
37. *Deux epistres* : «L'une demonstre comment Jesus Christ est la fin de la loy [...] composée par M[onsieur] I. Calvin; l'autre pour consoler les fidels qui souffrent persecution [...] composée par M[onsieur] P. Viret ([Genève, Jean Girard], 1543)». Une nouvelle édition paraît en 1545; voir Rodolphe Peter et Jean-François Gilmont, *Bibliotheca Calviniana* 1, Genève, Droz, 1991, p. 141-143, 204-205; n° 43/8, 45/12.
38. Voir la note 14.
39. On trouve aussi dans «A tous amateurs» : «Ne soyons desolez comme si toute esperance estoit perdue, quand nous verrons mourrir et perir devant noz yeulx les vrayz serviteurs de Dieu» et, dans «L'humble et petit translateur» : «Ce paovre peuple qui [...] fut deschassé et banny [...] plus de troys cens ans ya et espars aux quatre parties de la Gaule, tenu depuis et réputé [...] le plus meschant, execrable et ignominieux que jamais fut» (*La Bible qui est*, resp. aaii v° and ii r°).
40. [Pierre Viret], *Epistre consolatoire envoyée aux fideles qui souffrent persecution* ([Genève, Jean Girard], 1541; Jean-François Gilmont *et al.* (dir.), «Bibliotheca Gebennensis. Les livres imprimés à Genève de 1535 à 1549», *Geneva*, n° 28, 1980, p. 235 (n° 41/15).
41. *La Bible qui est*, aa2 r°; Calvin/Viret, *Deux epistres* (Genève, 1543), [14].
42. Pour les descriptions des éditions de la Bible et du Nouveau Testament, voir Bettye T. Chambers, *Bibliography of French Bibles : Fifteenth- and*

*Sixteenth-Century French-Language Editions of the Scriptures*, Genève, Droz, 1983, «THR 192».

43. Le nom de Girard est manquant, mais son matériel typographique a été utilisé; voir R. Peter et J.-F. Gilmont, *Bibliotheca Calviniana* 1, ouvr. cité, p. 143 (n° 43/8).
44. En 1544, Michel semble avoir déplacé son imprimerie de Genève à Lyon.
45. B. Chambers, *Bibliography of French Bibles*, ouvr. cité, p. 154-156, 178-180, 186-188.
46. La préface «A tous amateurs» a-t-elle été utilisée dans le Nouveau Testament de Jean Michel? À ce sujet, voir B. Chambers, *Bibliography of French Bibles*, ouvr. cité. Sur Girard, voir R. Peter et J.-F. Gilmont, *Bibliotheca Calviniana* 2, ouvr. cité, 1096, et sur Michel, Gabrielle Berthoud, «Les impressions genevoises de Jean Michel (1538-1544)», dans *Cinq siècles d'imprimerie genevoise*, vol. 1, Jean-Daniel Candaux et Bernard Lascaze (dir.), Genève, Société d'histoire et d'archéologie, 1980, p. 55-88.
47. Sur cet exil, voir Frans P. van Stam, «Farels und Calvins Ausweisung aus Genf am 23. April 1538», *ZKG*, n° 110, 1999, p. 209-228.
48. Sur Marcourt et Morand, voir Gabrielle Berthoud, *Antoine Marcourt. Réformateur et pamphlétaire du Livre des marchans aux Placards de 1534*, Genève, Droz, 1973, «THR 129», et James K. Farge, *Biographical Register of Paris Doctors of Theology 1500-1536*, Toronto, Pontifical Institute of Mediaeval Studies, 1980, «Subsidia mediaevalia 10», p. 337-339. Calvin et Farel considéraient Marcourt et Morand comme des traîtres (*Correspondance*, 10/2, 208 (ep. 121) [Herminjard 5, 28 (ep. 717)]).
49. La reconnaissance de dette de Michel pour cet achat date du 19 octobre 1537; voir G. Berthoud, *Antoine Marcourt*, ouvr. cité, p. 283 : «à Noble et saige personne Jehan Merveilleux, Bourgeois dudict Neufchastel, absent, et Maistre Anthoine de Marcourt, predicant du st. evangille audict Neufchastel [...]. Assavoir la somme de vingt escus d'or sol de bon or et de juste poix, troys groz moings [...] pour le transpourt et remise qu'il m'a faicte de certains quantité de meubles et utensils de mayson, ensamble des presses et les appartenance d'icelles que luy furent taxées puyz naguerez des biens de feuz Pierre de Vingle, jadix imprimeur, avec certaines quantité de bibles et d'autres livres».
50. Il apporta aussi à Genève le reste des copies de la Bible d'Olivétan, que l'on pouvait toujours acheter à Genève en 1561 et même en 1670, voir Jean-François Gilmont, «La fabrication et la vente de la Bible d'Olivétan», art. cité, p. 213-224.

51. Saulnier connaissait déjà Farel depuis son séjour à Paris; voir *Les Actes de la dispute de Lausanne 1536*, Arthur Piaget (dir.), Neuchâtel, Secrétariat de l'Université, 1928, p. 204.
52. Théophile Dufour, «Notice bibliographique sur le *Catéchisme* et la *Confession de foi* de Calvin (1537) et sur les autres livres imprimés à Genève et à Neuchâtel dans les premiers temps de la Réforme (1533-1540)», dans Albert Rilliet et Théophile Dufour, *Le Catéchisme français de Calvin publié en 1537*, réimprimé pour la première fois d'après un exemplaire nouvellement retrouvé et suivi de la plus ancienne Confession de foi de l'Église de Genève, avec deux notices, Genève/Paris, H. Georg/Fischbacher, 1878, p. CCLXXX-CCLXXXI, et G. Berthoud, «Les impressions genevoises de Jean Michel (1538-1544)», art. cité, p. 67.
53. Dans «Le contrat d'édition de la *Bible de l'épée*, Genève, 1540» (*Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, n° 18, 1956, p. 110-113), Jean-François Bergier fournit le contrat pour la Bible de l'épée de Girard, pour laquelle il eut besoin de l'aide de deux marchands, Jean Chautemps et Jean de la Maisonneuve : «pour faire et imprimer la bible. Et ce à myez prouffit et myez perde. Et fere la vente pour ensamble. Et portant par lesdictes parcties toutes charges et dispances pour ensambles et en commun. Et pour einssy lesdictes parcties en ce affere associant avecq eux le sire Jehan de la Maisonneufve [...]. Et ce en condiction que ledit Jehan de la Maisonneufve doye avoyer lesdictes bibles par le pris qui costeraz ausdictes parties sans poient de prouffit y devoyer prendre sus ly. Et pour ce moyen lesdis Jehan Chautemps et Jehan Girard et chesqun de eux pour le tout confessent debvoyer audit Jehan de la Maisonneufve trente escus au soloyl au cuing du roy de France pour l'avancement desdictes parties, lesqueulx y confessent avoyer heu».
54. Frans P. van Stam, «Le livre de Pierre Caroli de 1545 et son conflit avec Calvin», dans *Calvin et ses contemporains*, Olivier Millet (dir.), Genève, Droz, 1998, «CHR 53», p. 21-41.
55. Voir la lettre dans *Correspondance* 11, 592-594 (ep. 487) [Herminjard 8, pp. 446-449 (ep. 1256) : «[...] impostores quidam [...] senserunt te abesse, mox protulerunt quaedam in lucem, quae falso jactant argumenta seu judicia suprascripta singulis capitibus Novi Testamenti quod novissime castigasti [...]. Statuerant enim (ut opinamur) inscribere tuum nomen in fronte, ea causa ut pluris venderent. Sed ubi deprehendimus rem, non cessavimus instanter eos accusare apud Senatum velut calumniatores, falsarios, conspurcatores imperitos, qui talia ediderunt : indignum esse librum qui prodeat ex officina ecclesiae nostrae».
56. Le 26 juin 1543, les ministres genevois Abel Poupin et Matthieu rapportèrent au Conseil «comment M. Calvin havoyt corrigé un Nouveaulx

Testament, qui estoit au vray; més aulchongs, desirant calumpnye sus l'escripture saincte, hont fayct ung summarre suspect sous le nom du dit M. Calvin, lequelt Jehan Michiel a imprimé». Le 3 juillet, le Conseil prit la décision suivante : « on havoyt donné charge aux predicans de visité les Nouveaulx Testamens avecques les summarres imprimés par J. Michel : [ils] ont refferu qu'il trove es dits summarres erreurs». Le 10 juillet, le Conseil décida : « Ayans aoyz les predicans, aussy le dit imprimeur et ung aultre avecques luy : resoluz que, avant que permectre qu'il soyent imprimés, que l'imprimeur doybge alle[r] trove[r] M. Calvin et M<sup>e</sup> G. Farel [à] Estrabourg, et si [Calvin] escripve qu'il n'y a nul erreur, il leur sera permys de imprimé et parachevé l'oeuvre». Le 31 août, le Conseil résolut ce qui suit : « Ayans aoyz M. Calvin et les autres ministres qu'il hont visité le nouveault testament que Johan Michiel a imprimer : combien que en icelluy aye plusieurs faultes aux sommairres, [...] luy ayans fayct bonnes remonstrances pour ceste foys luy soyt permys de parachevé l'oeuvre, moyennant qu'il ne mette pas Geneve ny le nom de M. Calvin». Néanmoins, quelques copies parurent avec le nom de Calvin, conformément à une préface de Calvin dans les éditions du Nouveau Testament de 1545 et 1546 de Girard : « Pource qu'en l'autre impression du nouveau Testament, on avoit miz au tiltre que je l'avoye revue et corrigée »; Herminjard 8, p. 447-449, nn. 6.10.14.15 (ep. 1257) et J.-F. Gilmont, « Bibliotheca Gebennensis », 237 (n° 3a : revue M. Jean Calvin. Imprimé à Genève : Par I. Girard 1543), 239 (n° 1 : J. M[ichel], 1544), 244 (n° 4 : revue par J. Calvin. [Genève : J. Girard], 1546 »).